Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260526-DEL26052601-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 26 mai 2026

2026/05/26-01

Objet :	Nombre de conseillers en exercice	**29**
Décision budgétaire modificative n°1 – budget principal	Nombre de présents	**24**
	Nombre de votants	**28**

Par suite d'une convocation en date du 19 mai 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 26 mai 2026 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de
Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents

BELLEC Olivier – BRAESCU ANDRIEU Morgane – CARDUNER Didier – LESCA Véronique - LALLEMENT Dominique – MARREC Gauthier - GEORGES Valérie – LE GRAND Bruno – NAVINER Marylène – LE DUC Didier – DAGORN Nicolas – LAFFORGUE Valérie - JOUTEL Florian – GUEZENEC Elise – BOSSER GODREAU Véronique – AUDET Olivier – LE FLOC'H Véronique – ROBIN Yves –– MIALON Dominique – LE CLERC'H David – FRENE Barbara – GUISNEL Alain – MESTRIC Manuella – KRAUS Jean-Paul.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

LE GOC LE SAGER Fabienne à BRAESCU ANDRIEU Morgane
DREAU Liliane à LESCA Véronique
BORDENAVE Bruno à LE GRAND Bruno
GIRARD Gwénaëlle à GEORGES Valérie

Absent(e)

GRANDIL Gwenaëlle

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

NAVINER Marylène

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260526-DEL26052601-DE

Monsieur Le Maire indique que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'ajuster les prévisions inscrites au budget primitif voté le 10 février 2026, par la décision modificative suivante :
Le syndicat mixte pour le financement de la construction du centre de secours de Concarneau a été dissout au 31 décembre 2025. Ce budget dédié au financement de la construction a été créé en 2010 et couvre le territoire de Concarneau, Trégunc et la Forêt-Fouesnant. La clôture de ce budget entraine une reprise des éléments de l'actif et du passif sur les budgets des communes, membres du syndicat.
La commune de Trégunc reprendra sur son budget un excédent de + 33 855,90 € en fonctionnement et un déficit de – 33 855,90 € en investissement. Il s'agit d'une opération neutre pour le budget de Trégunc.

Budget Principal / DM N°1 2026

Section : fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

	Prévu	Réalisé	DM
021 - Virement à la section d'investissement	1 072 800,00 €	1 106 655,90 €	33 855,90 €
Total dépenses de fonctionnement :			**33 855,90 €**

Recettes de fonctionnement

		Prévu	Réalisé	DM
Reprise de l'excédent	***33 855,90***			
R002 - Excédent du SMIS		-	33 855,90	33 855,90
Total recettes de fonctionnement :				**33 855,90**

Section : Investissement

Dépenses d'investissement

		Prévu	Réalisé	DM
Reprise du déficit	***33 855,90***			
D001 - Déficit du SMIS		-	33 855,90	33 855,90
Total dépenses d'investissement :				**33 855,90**

Recettes d'investissement

	Prévu	Réalisé	DM
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 072 800,00 €	1 106 655,90 €	33 855,90 €
Total dépenses d'investissement :			**33 855,90 €**

La section de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent à hauteur de 33 855,90 €.

Vu l'avis favorable de la commission administration générale du 11 mai 2026 ;
Ayant entendu le rapporteur ;
Après en avoir délibéré ;
Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision budgétaire modificative n°1 au budget principal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 27 mai 2026
LE MAIRE
Olivier BELLEC

